



Rapport d'activité 2013

Sommaire



Introduction3

RAPPORT D'ACTIVITE GENERAL5

1.1 Structuration institutionnelle et membres de la Coordination Montagne6

1.2 Structuration interne de la Coordination Montagne6

1.3 La Coordination Montagne dans les massifs8

1.4 Constitution d'un réseau autour des pratiques de montagne en milieu pas ou peu aménagé9

1.5 Outils de communication de la Coordination Montagne13

1.6 Structuration fonctionnelle et financière13

RAPPORT D'ACTIVITE PAR GROUPE DE TRAVAIL15

2.1 Fête de la Montagne16

2.2 Développement de l'accès des jeunes à la montagne via l'outil refuge20

2.3 Développement de l'accès des jeunes à la montagne : BAFA Montagne23

2.4 Développement de l'accès des jeunes à la montagne, Assises Nationales du Tourisme : redynamiser le tourisme des français26

2.5 Rencontres citoyennes de la montagne 201327

2.6 Groupe communication29

2.7 Mise en réseau des refuges31

2.8 Portail internet des activités de montagne32

2.9 Accès aux espaces de pratiques33

2.10 Prévention et accidentologie35



Introduction

RASSEMBLÉE AVEC L'AMBITION DE SERVIR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE MONTAGNE EN MILIEU PEU OU PAS AMÉNAGÉ, LA COORDINATION MONTAGNE RÉFLÉCHIT, PROPOSE ET AGIT DANS UN CONTEXTE DIFFICILE.

UN CONTEXTE DIFFICILE

Si la composition de la Coordination est mieux comprise par nos interlocuteurs, si la représentativité de ses composantes est reconnue par tous, une interrogation demeure sur l'originalité et la spécificité du rôle de la Coordination par rapport à celui de chacune de ses composantes. Certes, le regard « extérieur » porté par nos interlocuteurs s'est modifié et amélioré depuis notre création, grâce aux nombreux contacts que nous avons entretenus et à leur régularité. Cela tient tout autant au

sérieux et au pragmatisme de notre positionnement. Cependant le contexte budgétaire public tendu ne facilite pas les choses, surtout lorsque l'action de coordination nationale que nous menons nécessite des financements publics. Une autre difficulté, plus psychologique - ou plus politique - tient à la méfiance des élus et des acteurs des territoires de montagne à l'égard de toute réflexion ou proposition qui n'émane pas de ces territoires mêmes.

UN RÔLE ORIGINAL

S'il est une chose claire pour nous, c'est que la Coordination n'agit **pas à la place** de ses composantes qui conservent bien entendu leurs objectifs statutaires propres, mais qu'elle leur permet de travailler **ensemble** sur des dossiers d'intérêt commun. Cette approche qui permet de croiser les regards, les

analyses, a au moins deux effets bénéfiques :
■ Accroître la cohérence et la convergence des actions menées par chacun (par exemple sur l'action en direction des jeunes).
■ Donner davantage de sens aux actions envisagées ou menées en précisant l'intérêt général qu'elles servent.

UN TRAVAIL ASSIDU

En 2013, quatre journées de travail du Bureau et le séminaire élargi du mois de juillet ont renforcé notre approche commune des dossiers et dégagé des axes de travail que nous poursuivons. Ces dossiers ont nécessité de nombreuses rencontres

avec des élus, avec des services de l'Etat ou des collectivités territoriales. Ces dernières sont en effet sensibles au rôle que les activités de montagne peuvent jouer dans l'animation touristique de leur territoire.

UNE AMBITION D'UTILITÉ GÉNÉRALE

◆ **Contribuer au développement et à la relance des activités de montagne**
Regroupées au sein de la Coordination, les principales institutions montagnardes ont désormais plus de force pour promouvoir ensemble une politique commune de relance des activités de montagne et d'alpinisme. Les chantiers sont nombreux, allant d'un travail profond sur l'image de la montagne et de ses activités, à la

réflexion autour d'une communication commune, sans oublier la préservation des espaces de pratique.
◆ **Contribuer à l'activité économique des territoires de montagne**
Les activités sportives de montagne exercent indéniablement un impact économique sur les territoires sur lesquels elles se déroulent. Activités touristiques par



excellence, celles-ci permettent (entre autres) à toute une chaîne d'acteurs de vivre et de travailler en montagne. En 2013, nous avons notamment lancé la 1ère Fête de la Montagne, un événement national qui propose de mettre en commun les énergies des acteurs de la montagne et du tourisme pour lancer un grand coup de communication annuel sur la montagne et ses activités : l'excellente réponse des acteurs de terrain (200 événements la première année sur tous les massifs) a démontré l'intelligence du concept et marqué la volonté de poursuivre.

◆ Retisser le lien culturel avec le milieu naturel de la montagne

La Coordination a l'originalité de compter parmi ses membres à la fois des associations de pratiquants, de professionnels, mais aussi des gestionnaires de sites et des associations de défense de la nature. Travailler ensemble permet de comprendre les cultures des uns et des autres, et de bâtir en commun des principes et actions qui construisent la montagne de demain : c'est notamment l'ambition des Rencontres Citoyennes de la Montagne, qui proposent de débattre des questions

touchant à la montagne et ses pratiques.

◆ Contribuer à l'éducation et à la socialisation des jeunes par ces activités

La relance des activités de montagne pour les jeunes générations est une priorité affichée depuis les Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne. En 2013, nous avons travaillé sur deux axes principaux : d'une part, avec notre partenaire le Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin (REEMA), continuer à appeler à une clarification de la réglementation sur l'accès des mineurs aux refuges de montagne, mais aussi promouvoir ces mêmes bâtiments comme des outils éducatifs, avec la parution du guide pratique prévue au printemps 2014. D'autre part, travailler sur les « passeurs » que sont les animateurs, avec l'expérimentation d'un « BAFA montagne » (organisé avec les CEMEA, membre de la Coordination) : cette formation avait notamment pour ambition de former des animateurs pratiquants, à même de proposer des projets éducatifs autour des activités de montagne, et de travailler efficacement avec les professionnels des activités de nature.

Les co-Présidents de la Coordination Montagne,

Denis Crabières (SNGM)

Jean Donnadiou (FFME)

Georges Elzière (FFCAM)

RAPPORT D'ACTIVITÉ GÉNÉRAL

Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des activités de montagne, 2011 :

« Au cours des six prochains mois, la Coordination des activités de montagne et d'alpinisme se dote d'une structure dynamique et active. Cette structure devra être préalablement adoptée et soutenue par les conseils d'administration et les assemblées générales des institutions qui la composeront, dont la liste pourra être élargie. La Coordination, pilotée par l'ensemble de ses membres, s'appuiera sur des commissions composées, selon les axes de travail, de spécialistes issus des différentes instances partenaires. »

1.1
Structuration
institutionnelle
et membres de
la Coordination
Montagne

La Coordination Montagne entame sa deuxième année de fonctionnement. Il s'agit d'une structure indépendante (structure fédérative sous statut d'association loi de 1901). De 10 membres fondateurs (signataires du Manifeste), la Coordination s'est élargie et comprend, fin 2013, 16 membres :

- ◆ **Représentants des pratiquants et professionnels de la montagne :** la Fédération Française des Clubs Alpains de Montagne (FFCAM), la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), le Groupe de Haute Montagne (GHM), le Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM), le Syndicat National des Gardiens de Refuge et Gîtes d'Etape (SNGRGE), le Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon (SNAPEC), le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM), l'Union des Centres sportifs de Plein Air (UCPA), l'Association Nationale des Centres et foyers de ski de fond et de montagne (ANCEF).
- ◆ **Associations ayant trait aux activités de montagne :** Mountain Wilderness (MW), la CIPRA, la Fondation Petzl, En Passant Par la Montagne, le Réseau de chercheurs Sportsnature.org, Mountain Bike Fondation, les CEMEA.
- ◆ **Institutions ayant demandé leur adhésion pour 2014 :** Outdoor Sports Valley (OSV), Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches (ANENA), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

A noter que la Fédération Française de Randonnée, adhérente en 2012, n'a pas ensuite souhaité renouveler son adhésion.

1.2
Structuration
interne de
la Coordination
Montagne

1.2.1 Organe politique

Lors de la création de la Coordination en 2012, un Bureau Directeur provisoire avait été désigné pour un an. Suite à l'Assemblée Générale 2013, un nouveau Bureau a été élu pour quatre ans, composé de sept membres :

Co-présidents : Georges Elzière (président de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne), Jean Donnadiou (membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade), Denis Crabières (président du Syndicat National des Guides de Montagne).

Trésorier : Bernard Jean (directeur de l'Association Nationale des Centres et foyers de ski de fond et de montagne).

Secrétaire : Christian Trommsdorff (président du Groupe de Haute Montagne).

Membres : Pierre Jézéquel (référént Activités montagne, Union des Centres Sportifs de Plein Air), Stéphane Bornet (Vice-Président du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne).

Le Bureau Directeur se réunit en moyenne tous les deux mois (réunions d'une journée, généralement à Grenoble, Chambéry, ou Lyon). Y participent systématiquement Niels Martin (directeur) et Emmanuelle Durand (rédaction du compte rendu), sans droit de vote. Il est également coutumier d'y inviter des représentants d'autres institutions membres de la Coordination, ainsi que des personnes de l'équipe permanente, en fonction des sujets traités.

1.2.2 Equipe permanente

La Coordination est aujourd'hui animée au quotidien par une équipe de 7 personnes : Niels Martin (CDI, 0,5 ETP) : directeur.

Emmanuelle Durand (CDI, 0,6 ETP) : responsable administration générale - référente Accès des jeunes aux pratiques.

Didier Grillet (prestation annuelle) : référent Hébergements et refuges, portail Internet. Olivier Obin (prestation annuelle) : antenne Massif Central – référent Accès aux espaces de pratique.

Lorène Cormorand (en Service Civique Volontaire, puis embauche en CDI en Contrat d'Avenir en juin 2013, 1 ETP) : référente Fête de la Montagne, gestion administrative et comptable.

Gilles Chappaz (prestation annuelle) : référent Communication, Rencontres Citoyennes



de la Montagne.

Agathe de Montmorillon (en Service Civique Volontaire depuis décembre 2013) : chargée de mission Rencontres Citoyennes de la Montagne.

Pierre Jacquet a par ailleurs été missionné jusqu'en juillet 2013 pour développer les partenariats et organiser la relation presse de la Fête de la Montagne.

1.2.3 Groupes de travail

Les commissions ont été créées sous forme de groupes de travail. Il était prévu au départ six groupes, correspondant à six sujets transversaux issus du Manifeste, avec déclinaison des intentions en actions :

- L'accès des jeunes aux pratiques de montagne
- L'hébergement et les refuges
- L'accès aux espaces de pratiques
- La promotion, la communication, la médiatisation autour de la montagne
- La formation et l'encadrement
- La prévention et l'accidentologie

Des groupes de travail territoriaux ont également été prévus (un groupe par massif montagneux français).

Fin 2013, les groupes de travail créés et fonctionnels sont :

- Groupe « Mineurs Refuges » : 28 membres, co-animation Emmanuelle Durand et Isabelle Roux - réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin (REEMA) -, 3 réunions en 2013. Ce groupe a passé un partenariat avec le REEMA.
- Groupe « BAFA montagne » : 23 membres, animation Emmanuelle Durand, 2 réunions en 2013 ainsi qu'une formation d'une semaine mise en place. Ce groupe a passé un partenariat avec les CEMEA.
- Groupe « Fête de la Montagne » : 39 membres, animation Lorène Cormorand, 5 réunions en 2013.
- Groupe « Accès aux espaces de pratique » : animation Olivier Obin.
 - > Fréquentation du Mont Blanc, 12 membres, participation à la « stratégie pour le Mont-Blanc » mise en œuvre par l'Espace Mont-Blanc, 3 réunions et une conférence de presse en 2013.
 - > Réserve nationale de Chastrey-Sancy, chemins ruraux de Choranche, environ 15 personnes associées à au moins un dossier, travaux dématérialisés.
- Groupe « Rencontres Citoyennes de la Montagne » : 9 membres, animation Gilles Chappaz, 7 réunions en 2013.
- Groupe « repenser la communication sur la montagne » : 10 membres, animation Gilles Chappaz, 3 réunions en 2013.
- Groupe territorial Massif Central composition en cours, animation Olivier Obin / Jean Donnadiou. 2 réunions en 2013.
- Groupe territorial Pyrénées : 18 membres, animation Niels Martin, 2 réunions en 2013.

Plusieurs groupes sont en cours de constitution :

- Groupe « gouvernance mise en réseau refuges » : animation Didier Grillet
- Groupe « Portail web des activités de montagne » : animation Didier Grillet
- Groupe « Prévention / accidentologie » : animation à définir

Retrouvez le détail de l'activité des groupes de travail dans les chapitres consacrés à ceux-ci.

1.3
La Coordination
Montagne dans
les massifs

Structure nationale, la Coordination Montagne concerne l'ensemble des massifs français. Le regroupement des structures associatives et professionnelles de la montagne doit être aussi une réalité sur les territoires : aussi, la Coordination Montagne se dote-elle progressivement d'une représentation par massif, qui paraît être l'échelle la plus cohérente : dans le Massif Central dès 2012 (Millau), puis dans les Alpes du sud en 2013 (Gap). Un groupe de travail « Pyrénées »¹ s'est mis en place au printemps 2013, dans l'objectif de porter une section Pyrénées dès 2014.

1.3.1 Dans les Pyrénées

Le massif pyrénéen est à l'heure actuelle en réflexion sur son développement touristique avec une volonté affichée « d'inventer un modèle de tourisme de montagne pyrénéen » (schéma de massif 2014-2020). Plusieurs orientations du schéma à venir convergent en faveur de l'installation de la Coordination Montagne dans les Pyrénées afin en quelque sorte de « se rassembler sous une bannière commune » (id.) :

Au niveau du projet de développement du tourisme de montagne : changer de focale touristique en substituant un tourisme de montagne au tourisme de neige, développer une image nature / culture en valorisant les ressources existantes, travailler sur le tourisme de proximité, et de manière générale « mobiliser les ressources humaines innovantes, les effets de synergie, permettant d'accroître les valeurs ajoutées des secteurs économiques tels que celui des Activités de Pleine Nature » (ibid.).

Afin de mettre en œuvre ce projet, des dynamiques d'organisation touristique sont à créer et à renforcer : faire évoluer les modes collectifs d'organisation, rénover les gouvernances, organiser les réseaux pour faire émerger des projets collaboratifs, et nécessité de professionnaliser les acteurs du tourisme.

Par ailleurs, il n'existe plus à l'heure actuelle de structure fédératrice des acteurs du tourisme de montagne (hors ski alpin) au niveau du massif : des initiatives telles que la Randonnée Pyrénéenne ont malheureusement périclité pour diverses raisons.

Projet pour une Coordination Montagne Pyrénées

L'objectif général sera de décliner les objectifs du Manifeste des Assises sur les Pyrénées, permettant de :

- Favoriser et organiser les échanges entre les différents acteurs autour de problématiques fortes pour nouer des liens et proposer des positions communes : gouvernance, aménagement, gestion des sites et espaces, formation...
- Porter ces positions et réflexions auprès des pouvoirs publics ou des instances concernées.
- Véhiculer les valeurs de la montagne peu ou pas aménagée autour des notions de respect des espaces et des cultures, et d'innovation des modes de développement.
- Se rapprocher des autres acteurs de la montagne pour participer à des projets collectifs utiles pour le développement des territoires de montagne.
- Impulser, accompagner ou promouvoir des actions allant dans le sens du développement de ces activités : le principe sera de porter collectivement des projets « concrets et fédérateurs » permettant l'amélioration de la qualité de la pratique et/ou de l'offre touristique de montagne.
- Promouvoir les activités et pratiques de la montagne peu ou pas aménagée auprès de publics spécifiques, et notamment les jeunes.

1 - Celui-ci rassemble un certain nombre d'acteurs de la montagne pyrénéens : Michel Roux, UCPA Saint Lary, Stéphane Grochowski, secrétaire du bureau des guides de l'Ariège et de la compagnie des Pyrénées, Pierre-Jean Pradalier, Président de l'AGREPY, Sylvain Frêche, AGREPY, gardien de refuge, Julien Militon, secrétaire de l'AGREPY, gardien de refuge, Jean-Claude Francès, ANCEF, Stéphane Estèbe, SNAPEC, Anne Ille, Mountain Wilderness, Rémy Benos, Mountain Wilderness, Eric Gerardin, FFCAM, Vincent Jilcot, SNAM, Passeurs des Pyrénées, Philippe Ragné, SNAM, Martial Leboeuf, FFME, Marc Lubin, président de la Compagnie des Pyrénées et vice-président du SNGM, Luc Chabrol, FFME, secrétaire national et Président du Comité régional, Olivier Bessy, prof. à l'Université de Pau, réseau sportsnature.org, Bruno Serraz, FFCAM, Président CR Midi-Pyrénées, Stéphane Amiel, Gardien refuge Les Estagnous, Vincent Fonvieille, directeur de la Balaguère.

1.4
Constitution d'un
réseau autour
des pratiques de
montagne
en milieu pas ou
peu aménagé

1.3.2 Dans le Massif Central

Le groupe de travail Massif Central est en cours de constitution. Les objectifs affichés par la Coordination Montagne sont le développement de la Fête de la Montagne dans le Massif Central, la construction d'un portail internet dédié aux activités sportives et de loisirs en milieu montagnard peu ou pas aménagé ou encore l'organisation de rencontres citoyennes. D'autres objectifs plus spécifiques au Massif Central apparaîtront au cours de la constitution du réseau d'acteurs. Une première réunion est d'ores et déjà programmée en janvier 2014.

« Réinvestir le milieu » Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne, 2011 :

« Au sein de l'espace social, se rapprocher des acteurs institutionnels des territoires : élus des collectivités locales à tous les niveaux, comités de massif, parcs naturels, CDE-SI (Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature), référents montagnes, etc. »

L'équipe de la Coordination s'était donné pour objectif de poursuivre le travail de rencontres et de tissage d'un réseau avec l'ensemble des interlocuteurs nationaux ayant trait à la montagne. Le réseau a été développé sur trois axes principaux :

- des rencontres internes à la Coordination (par exemple, au cours d'assemblées générales et congrès des membres) pour mieux faire connaître celle-ci ou pour que l'équipe qui l'anime soit mieux identifiée,
- de rencontres externes avec des acteurs publics ou privés au cours de réunions de travail,
- des réunions territoriales avec les acteurs de la montagne et du tourisme : nous nous sommes donné pour objectif d'organiser une réunion par département (ayant sur leur territoire un ou plusieurs massifs montagneux). Ce type de réunion est en général organisé avec la collaboration des Comités Départementaux du Tourisme, des Parcs, et/ou des Commissariats de Massif.

1.4.1 Rencontres externes

- 10.01 :** Rencontre avec Laurent Renou (DRJSCS Rhône-Alpes) : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
- 22.01 :** Rencontre avec Benoît Artige (Fédération Nationale des CRT) : Lorène Cormorand, Niels Martin.
- 22.01 :** Rencontre avec la direction nationale de Radio France : Lorène Cormorand, Niels Martin, Pierre Jacquet.
- 29.01 :** Rencontre avec Savoie Mont Blanc Tourisme : Niels Martin.
- 30.01 :** Réunion avec Muriel Faure (GTA) : Niels Martin.
- 1.02 :** Rencontre avec Patrice Céa (CDT 05) : Niels Martin.
- 13.02 :** Réunion avec Jean-Pierre Chomienne (Commissaire de Massif des Alpes) : Niels Martin.
- 19.02 :** Réunion avec Marc Béchet et l'équipe de Rhône-Alpes Tourisme : Lorène Cormorand, Niels Martin, Pierre Jacquet.
- 19.02 :** Réunion avec Jean-Yves Bechler (Commissaire de Massif Central) : Jean Donnadieu, Niels Martin.
- 20.02 :** Réunion avec Jean-François Joubert et l'équipe du CRT Auvergne : Jean Donnadieu, Niels Martin.
- 21.02 :** Rencontre avec la Direction Régionale d'EDF à Lyon (François Corteel) : Lorène Cormorand, Niels Martin, Pierre Jacquet.
- 13.03 :** Rencontre avec Jean Bémol, Directeur de cabinet de la Ministre du Tourisme : Niels Martin.
- 14.03 :** participation à une table ronde au CNISAG sur la prévention et l'accidentologie : Pierre You, Georges Elzière, Niels Martin.
- 19.03 :** réunion avec Jean-Marc Silva (France Montagnes) : Niels Martin.
- 19.03 :** Rencontre avec Petzl : Jean Donnadieu, Niels Martin.
- 27.03 :** Réunion avec Isabelle Roux (REEMA) : Emmanuelle Durand, Niels Martin.



02.04 : 2^{ème} rencontre avec la Direction Régionale d'EDF à Lyon (François Corteel) : Lorène Cormorand, Niels Martin, Pierre Jacquet.
02.04 : Réunion d'organisation Montagne 2040 (Région Rhône-Alpes) : Niels Martin.
8.04 : Rencontre avec Thomas Bunel (chargé de mission Commissariat de massif des Pyrénées) : Niels Martin.
8.04 : Rencontre avec l'Association Pyrénéenne d'Economie Montagnarde (APEM) : Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand, Niels Martin.
10.04 : Réunion territoriale Pyrénées Atlantiques : Niels Martin.
12.04 : Réunion territoriale Ariège : Niels Martin.
13 et 14.04 : Rencontre CEMEA / FFCAM : Niels Martin.
15.04 : Réunion avec Yannis Améziane (CG 38) et Jean Pierre Nicollet : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
19.04 : 2^{ème} rencontre avec Savoie Mont Blanc Tourisme : Niels Martin.
22.04 : Rencontre avec le CRT Riviera : Niels Martin.
16.05 : Rencontre avec la Direction nationale d'EDF à Paris : Lorène Cormorand, Niels Martin, Pierre Jacquet, Bernard Jean.
17.05 : Rencontre avec le directeur du Parc national des Ecrins : Niels Martin.
24.05 : Réunion France Montagnes : Niels Martin.
28.05 : Réunion avec l'ANEM : Niels Martin.
29.05 : 2^{ème} réunion avec Radio France : Lorène Cormorand, Niels Martin, Pierre Jacquet.
12.06 : Réunion à la DREAL Rhône Alpes : Niels Martin.
13.06 : Rendez-vous avec Quechua : Niels Martin.
18.06 : Rencontre avec Rémi Forsans (Outdoor Sports Valley) : Lorène Cormorand, Niels Martin.
19.06 : Emission France 3 à Chamonix : Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand, Niels Martin.
21.06 : Rencontre ADT 67 : Niels Martin.
25.06 : Restitution Montagne 2040 et lancement national de la Fête de la Montagne : Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand, Niels Martin, Pierre Jacquet, Georges Elzière, Denis Crabières, Jean Donnadieu, Bernard Jean.
2.07 : Emission TV8 Mont Blanc : Niels Martin.
2.07 : Réunion groupe de travail fréquentation Mont Blanc : Niels Martin.
11.07 : Réunion site portail refuges : Niels Martin.
18.07 : Groupe montagne du Ministère du Tourisme : Niels Martin.
25.07 : Rencontre Muriel Antonietti (Région Rhône Alpes – Maison pour Tous) : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
25.07 : Rencontre Christian Blazy (STD) : Niels Martin.
12.09 : Participation à l'Université des Alpes : Niels Martin.
24.09 : Rencontre avec Frédéric Delannoy, conseiller à la Ministre des Sports : Georges Elzière, Denis Crabières, Jean Donnadieu, Niels Martin.
24.09 : Rencontre avec l'agence 15Love : Niels Martin.
24.09 : Participation aux 30 ans de France Bleu : Niels Martin, Lorène Cormorand.
27.09 : Rencontre avec l'agence Valcom : Niels Martin, Lorène Cormorand.
2.10 : Rencontre avec l'agence Havana : Niels Martin, Lorène Cormorand.
8.10 : Réunion avec Eric de Kermel et Olivier Thevenet (Milan Presse) : Niels Martin, Lorène Cormorand.
11.10 : Rencontre avec France Montagnes : Georges Elzière, Denis Crabières, Niels Martin.
14.10 : Réunion avec France Bleu : Niels Martin, Lorène Cormorand.
15.10 : Réunion avec l'agence 15Love : Niels Martin, Lorène Cormorand.
16.10 : Réunion territoriale Vosges : Niels Martin, Lorène Cormorand.
17.10 : Participation au colloque des CCI de Montagne : Niels Martin, Lorène Cormorand.
21.10 : Rencontre avec Nadine Mordant (Commissaire de massif des Alpes) : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
4.11 : rencontre Laurence Jouclas (DRJSCS Midi-Pyrénées) : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
4.11 : Réunion avec Thomas Bunel (chargé de mission Commissariat de massif des Pyrénées) : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
4.11 : Réunion avec le groupe montagne des CEMEA Midi-Pyrénées : Emmanuelle Durand, Niels Martin.



6.11 : Réunion CDT 65 : Niels Martin.
7.11 : Réunion avec Eric Journaux (CREPS Midi Pyrénées) : Niels Martin.
7.11 : Réunion territoriale Pyrénées Orientales : Niels Martin, Lorène Cormorand.
13.11 : Rencontre Véronique Brizon (RN2D) : Niels Martin, Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand.
13.11 : Réunion France Bleu : Niels Martin, Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand.
13.11 : Réunion ANEM : Niels Martin, Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand.
20.11 : Réunion avec Bastien Soulé (Université de Lyon) : Niels Martin, Philippe Des-camps.
21.11 : Rencontre avec Xavier Le Guillermic (Club Med) : Niels Martin, Lorène Cormorand.
27.11 : Réunion Région Rhône Alpes : Emmanuelle Durand, Niels Martin.
27.11 : Réunion France 3 : Niels Martin, Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand.
28.11 : Réunion CDT 04 : Niels Martin, Lorène Cormorand.
28.11 : Rencontre avec Maurice Brun, Président du Club des CCI de Montagne : Niels Martin, Lorène Cormorand.
4.12 : Réunion Xavier Chavin (Datar) : Niels Martin.
6.12 : Animation du débat sur les jeunes et la Montagne dans le cadre du festival du film de montagne : Niels Martin.
13.12 : Réunion avec l'agence 15Love : Niels Martin, Lorène Cormorand.
18.12 : Participation à la délibération régionale Montagne 2040 : Niels Martin, Agathe de Montmorillon.

1.4.2 Présence aux événements internes des membres

- Assemblée générale ANCEF le 26 janvier à Grenoble (Niels Martin).
- Assemblée générale SNAPEC le 19 janvier à Grenoble (Emmanuelle Durand).
- Assemblée générale GHM le 12 janvier à l'Argentière la Bessée (Niels Martin, Emmanuelle Durand).
- Congrès FFCAM les 26 et 27 janvier à Mâcon (Niels Martin, Emmanuelle Durand, Lorène Cormorand).
- Congrès de la FFME le 30 mars à Fontainebleau (Niels Martin, Lorène Cormorand).
- Assemblée générale de Mountain Wilderness le 23 mars à Pelvoux (Niels Martin).
- Assemblée générale du SNGM le 29 novembre à Embrun (Niels Martin, Emmanuelle Durand).
- Assemblée générale des CEMEA le 8 juin à Bouvante (Niels Martin).
- Regroupement montagne de la FSGT le 17 juillet à Freissinières (Niels Martin).

1.4.3 Evènements internes Coordination Montagne

5.02 : AG de la Coordination Montagne (Chamonix).
16.05 : Conférence de presse au Ministère des Sports : Lorène Cormorand, Emmanuelle Durand, Niels Martin, Pierre Jacquet, Georges Elzière, Denis Crabières, Jean Donnadieu, Bernard Jean.
23.06 : Rencontres Citoyennes à Millau.
13.06 : Conférence de presse à Chamonix : Olivier Obin, Niels Martin, Georges Elzière, Denis Crabières, Jean Donnadieu.
4 et 5.07 : Séminaire Coordination Montagne (« repenser la communication sur la montagne » & « les délégations ») à Prénovel les Piards (39).
8 au 13.07 : BAFA Montagne à La Chapelle en Valgaudemar.
16.09 : Hommage à Paul Keller.
18 au 22.11 : Rencontres Citoyennes à Grenoble.
19 au 20.12 : Rencontres Citoyennes au Pradel (07).

Focus sur le 1^{er} séminaire de la Coordination : atelier délégations sportives

Cet atelier du premier séminaire interne de la Coordination Montagne avait pour but d'éclaircir certains points juridiques relatifs à la portée des délégations octroyées par le Ministère des Sports aux fédérations sportives.

L'atelier s'est déroulé en quatre temps :

- Présentation des questionnements de chacun.
- Point juridique présenté par Prune Rocipon du CDES.
- Débats sur la nécessité de questionner la portée des délégations et de l'opportunité d'essayer de faire évoluer la législation.
- Débats sur les pistes de travail alternatives sur lesquelles les acteurs présents pourraient s'engager à l'avenir.

Particulièrement riches et constructives, les discussions ont permis de faire émerger que la problématique de la gestion des sites peut être abordée à travers différentes étapes :

- Construire une vision politique commune pour tous les représentants des pratiquants.
- Décliner cette vision politique sur les territoires afin que les interlocuteurs locaux (collectivités, services de l'Etat) ne se confrontent pas à des discours différents selon les représentants des pratiquants qu'ils rencontrent.
- Travailler à convaincre les partenaires locaux de l'intérêt de gérer les lieux de pratique.
- Proposer des solutions alternatives à l'inscription des sites aux PDESI si celle-ci ne peut pas être réalisée.
- Mettre en place des cahiers des charges et des procédures de gestion, d'entretien, de contrôle ou de suivi des aménagements réalisés.

Il est décidé en commun de se mettre d'accord au niveau national dans un premier temps, par exemple au travers d'un séminaire proposé par la fédération délégataire, et organisé dans le cadre de la Coordination Montagne. Ensuite il sera certainement plus facile de mettre en marche une action efficace sur les territoires ou d'aller vers l'étape des préconisations et de la boîte à outils.

1.4.4 Participations à des groupes de travail extérieurs

La Coordination Montagne est désormais reconnue comme un interlocuteur légitime de niveau national et régional représentant ses membres. Exemples :

- La Coordination siège à la commission nationale montagne du ministère de l'Intérieur (Niels Martin).
- La Coordination siège au groupe montagne du Ministère du Tourisme (Niels Martin), et participe aux Assises Nationales du Tourisme (Didier Grillet) en représentation de ses membres.
- Une demande de siège a été effectuée au Conseil National de la Montagne, pour représenter ses membres.
- La Coordination a été proposée pour siéger à Rhône Alpes Tourisme en tant que membre associé.
- La Coordination a activement participé au processus Montagne 2040 du conseil Régional Rhône-Alpes, ainsi qu'à l'organisation de la restitution finale le 25 juin 2013.
- La Coordination siège à la commission « Fréquentation de la Haute Montagne dans le Massif du Mont Blanc » (Christian Trommsdorff), dans le cadre de la « Stratégie d'avenir pour le Mont-Blanc » mise en œuvre par l'Espace Mont-Blanc (Structure transfrontalière associant 35 communes des trois pays à cheval sur le Massif du Mont-Blanc).

1.5 Outils de communication de la Coordination Montagne



- Plaquette de présentation de la Coordination : mise à jour des fiches action début 2013.
- Site web www.coordination-montagne.fr (mise en ligne décembre 2012). Fréquentation depuis mise en ligne: moyenne de 10 visiteurs uniques / jour.
- Réimpression de la plaquette « Réussir le mont Blanc, une affaire d'alpinistes » (en partenariat avec la Fondation Petzl) : 80 000 exemplaires en 10 langues.
- Création d'un stand « Coordination Montagne » pour communiquer en statique sur les événements internes et externes (un stand parapluie, 3 kakémonos, 2 oriflammes).
- Confection de tenues vestimentaires homme et femme « Coordination Montagne » pour l'équipe permanente (veste + chemise / tee-shirt), grâce au partenariat de la FFME avec Vaude.

Outils de communication Fête de la Montagne :

- Dossier de présentation de la Fête de la Montagne début 2013.
- Dossier de presse de la Fête de la Montagne au printemps 2013.
- 1 site internet unique recensant et géolocalisant l'ensemble des événements Fête de la Montagne au niveau national : www.fetedelamontagne.org
- 1 page Facebook <http://www.facebook.com/fetedelamontagne> avec des actualités relayées sur le site internet.
- 4 communiqués de presse diffusés nationalement par les services presse des partenaires et membres.
- Affiches : une affiche nationale diffusée dans les clubs de montagne, offices de tourisme, commerçants... l'affiche nationale sur mobilier urbain : 50 panneaux pendant 2 semaines offerts par la ville de Grenoble ; une affiche personnalisée à disposition des organisateurs locaux reprenant le cadre de l'affiche nationale.

Outils de communication Rencontres Citoyennes de la Montagne :

- 1 Kakemono Appel pour nos montagne / Rencontres Citoyennes de la Montagne.
- 1 Oriflamme.
- Plaquette de présentation avec la charte.
- Page web sur le site de l'Appel pour nos montagnes : www.appelpournosmontagnes.org/rencontrescitoyennes/
- 1 QR Code qui renvoie sur le site web.
- Actes des rencontres de Grenoble 2012.
- Page Facebook dédiée sur Facebook Appel pour nos montagnes.
- Flyer des Rencontres Citoyennes de Grenoble.

Le siège social de la Coordination Montagne est hébergé gracieusement dans les locaux de la Maison de la Montagne de Grenoble (partenariat et convention avec la Ville de Grenoble). Y travaillent en permanence Emmanuelle Durand et Lorène Cormorand, et de manière occasionnelle Niels Martin.

Deux antennes ont été ouvertes en 2013 :

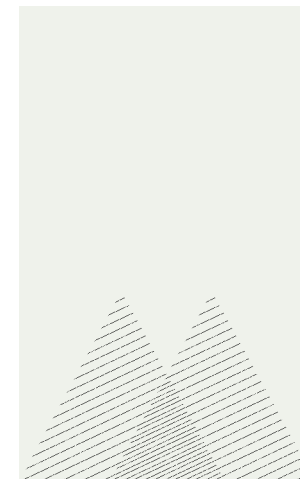
- La Grave - La Meije (partenariat avec le Conseil Général des Hautes Alpes), depuis septembre 2013 : y travaille en permanence Niels Martin.
- Gap (partenariat avec la Ville de Gap), depuis décembre 2013, en cohabitation avec le REEMA : y travaillent en permanence Gilles Chappaz et Agathe de Montmorillon. Didier Grillet (à Grenoble) et Olivier Obin (à Millau) sont en télétravail.

La structuration financière de la Coordination Montagne se base sur les institutions membres d'une part, qui assurent 50% du fonctionnement par leurs cotisations. La seconde moitié du fonctionnement est assurée de manière classique par la réaffectation d'une part du budget des actions sur le fonctionnement.

Le budget « actions » de la Coordination Montagne se répartit de la manière suivante :

- Fête de la Montagne
- Rencontres Citoyennes de la Montagne
- BAFA Montagne

1.6 Structuration fonctionnelle et financière



- Mineurs refuges
- Repenser la communication sur la montagne
- Accès aux espaces de pratique
- Portail internet des refuges.

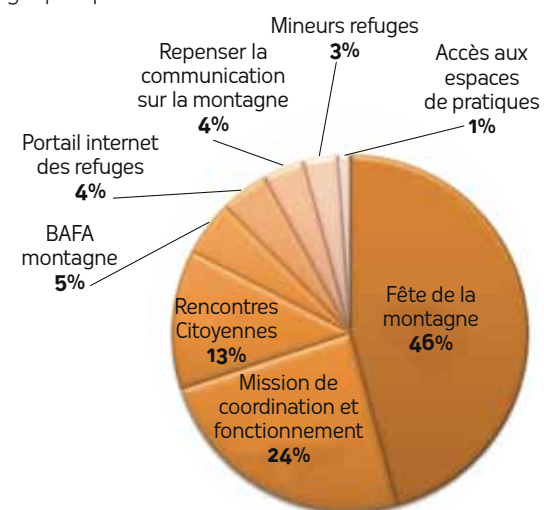
Le budget de coordination et de fonctionnement comprend :

- Les frais généraux administratifs
- L'animation interne
- L'animation externe
- Le développement des antennes Pyrénées et Massif Central.

Le résultat de l'exercice 2013 fait apparaître un déficit de 40880.02€. Le résultat excédentaire de 2012 était de 29538.38€. Ainsi la situation nette au 31/12/2013 est déficitaire de 11341.64€.

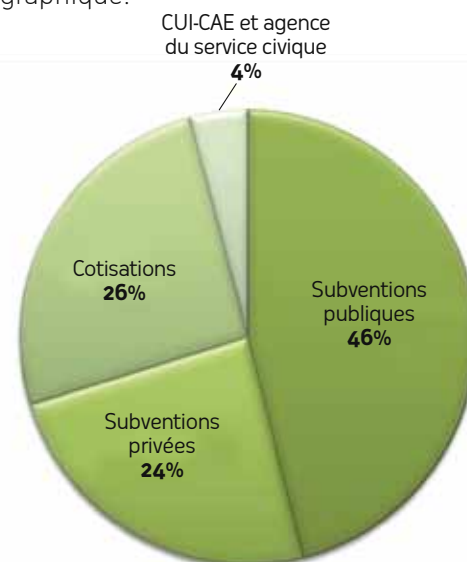
● Répartition des dépenses

Le montant total des dépenses est de 186372.86€ dont 6000€ de cotisations non versées non représentées dans le graphique. De plus 18764€ de prestations payées et compensées par une prestation facturée ne sont également pas représentées dans le graphique.



● Répartition des recettes

Le montant total des recettes est de 145492.94€. De plus 18764€ de prestations facturées sont compensées par des prestations payées ne sont également pas représentées dans le graphique.



RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR GROUPE DE TRAVAIL



Manifeste des Assises de l’Alpinisme et des Activités de Montagne 2011 :
« Promouvoir les activités de montagne comme leviers du développement économique local.
Améliorer la communication et la promotion [...] en développant un plan de communication sur les valeurs des pratiques en montagne [...] ; en multipliant les événements porteurs et les opérations-découverte »

2.1.1 Contexte

Suite aux Assises de l’Alpinisme de 2011 à Chamonix, le constat a été fait de la faible diffusion de la culture montagnarde. La Coordination Montagne s’est donnée pour mission de « promouvoir les activités de montagne comme levier du développement économique local ». La Fête de la Montagne permet de valoriser, en dehors de l’hiver, le patrimoine naturel et bâti, les richesses environnementales et le potentiel touristique de la montagne tout en encourageant la diversification des activités.

2.1.2 Rappel des objectifs

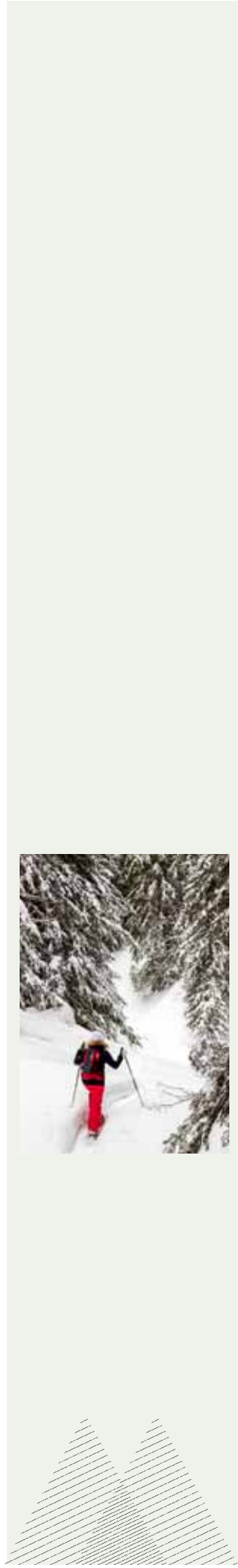
Finalité : contribuer au développement économique et social des territoires de montagne et vallées attenantes, en favorisant une diversification et une multiplication de l’offre touristique en toutes saisons.

- Objectifs généraux :**
- Mobiliser tous les opérateurs du tourisme et d’offres de loisirs concernés.
 - Renouveler et élargir les publics y compris parmi les habitants.
 - Prendre en compte l’évolution des modes de consommation et de fréquentation de la montagne.
 - Tenir compte des enjeux environnementaux (activités de plein air respectant le milieu).
 - Accroître la visibilité de l’offre disponible notamment via les TIC.

2.1.3 Historique

« Créer une fête de la Montagne comme il existe une fête de la Musique », telle est l’ambition pour s’unir à la fois dans un projet politique et un programme d’action, afin de promouvoir le développement des activités en milieu pas ou peu aménagé, qu’elles soient sportives ou culturelles.

La montagne estivale et ses activités souffrent entre autres maux d’une image de du-rété, de dangerosité, de cherté, mais surtout d’un important déficit de communication. Les raisons en sont diverses : moyens moins importants et peu mis en commun, acteurs éclatés et plus individualistes qu’en hiver, inexistence de structures communes... L’enjeu aujourd’hui est donc de redonner envie d’aller à la montagne, quel que soit son âge, ses motivations, ses pratiques, ou ses moyens financiers. Il faut changer cette image d’une montagne exigeante ou dangereuse, pour promouvoir celle d’une montagne accessible, où l’on prend du plaisir, et où l’on peut vivre des moments d’une intensité exceptionnelle.



L’idée est donc de développer un événement annuel valorisant la montagne pour créer un grand coup de projecteur sur la montagne en entrée de saison estivale. Cette action n’est possible que grâce à la mobilisation des acteurs locaux partout en France qui créent et organisent des manifestations afin de partager leur passion de la montagne. Un groupe de travail comprenant les membres de la Coordination Montagne et des partenaires se réunit régulièrement afin d’échanger sur les évolutions de la prochaine édition de la Fête de la Montagne et pour prendre les décisions stratégiques. Ce groupe s’est réuni 2 fois en 2012 et 5 fois en 2013.

Membres du groupe de travail :

- | | |
|---|---|
| Gaël Bouquet Des Chaux (FFME) | Christian Trommsdorff (GHM / SNGM) |
| Romain De Lambert (SNAPEC) | Véronique Vachée (SNGRGE) |
| Michaël Bayart (France Montagnes) | Sébastien Pintus (SNAPEC) |
| Odile Lerme (FFCAM) | Jean Donnadiou (FFME) |
| Bernard Jean (ANCEF) | Nicolas Lochu (SNGM) |
| Florence Tison (ANCEF) | Eric David (SNAM) |
| Aurélien Meignan (SNGRGE) | Anne-Marie Reboulet (FFCAM) |
| Niels Martin (Coordination Montagne) | Romain le Pemp (OTF) |
| Olivier Obin (Coordination Montagne) | Benoît Artige (FNCRT) |
| Gilles Chappaz (Coordination Montagne) | Bertrand Lagrange (SNAPEC) |
| Didier Grillet (Coordination Montagne) | Geneviève Borodine (Région Rhône-Alpes) |
| Lorène Cormorand (Coordination Montagne) | François Boissac (Région Rhône-Alpes) |
| Emmanuelle Durand (Coordination Montagne) | Patricia Vincent (Région PACA) |
| Pierre Jacquet (Coordination Montagne) | Sarah Bossy (Région PACA) |
| Rachid Benstiti (Région Rhône-Alpes) | Nils Ginestou (Région PACA) |
| Jean Donnadiou (FFME) | Vincent Neyrinck (Mountain Wilderness) |
| Chantal Bron (FFCAM) | Fredi Meignan (Mountain Wilderness) |
| Fredéric Marat (Mountain Wilderness) | Julien Rebuffet (Mountain Bike Fondation) |
| Jean Berthaud (FFCAM) | Jean-Marc Silva (France Montagnes) |
| | Philippe Latapie (FFCAM) |

2.1.4 Bilan des actions 2013

- Bilan quantitatif**
La première édition de la Fête de la Montagne, les 29 et 30 juin 2013, a été une réussite : 200 événements partout en France et sur tous les massifs.
- Un lancement officiel lors de la restitution de la démarche Montagne 2040 à Lyon.
 - Une conférence de presse à Paris.
 - 8 événements ambassadeurs sur les massifs et en Guadeloupe.
 - Une estimation de 10 000 participants sur l’ensemble des événements (le chiffre est basé sur une estimation faite par chaque organisateur d’évènement local).

Bilan qualitatif

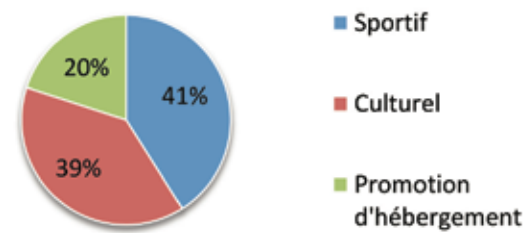
Nature des activités
Les événements ont permis de valoriser la montagne de multiples façons.

- Les participants plutôt sportifs avaient la possibilité de :**
- prendre part à des sports traditionnellement pratiqués en montagne : alpinisme, randonnée, escalade...
 - tester de nouvelles disciplines : slackline, via ferrata, VTT à assistance électronique...
 - pratiquer des sports doux : rando-âne, marche nordique, pêche ; ou plus engagés : canyon, parapente...

- L’aspect culturel n’a pas été négligé. Le public était convié à découvrir l’environnement et l’histoire locale au travers de :**
- ateliers de découverte : gastronomie, faune et flore, métiers traditionnels...
 - jeux : courses d’orientation, expositions ludiques...
 - visites : ferme et alpages, musées...

Enfin, pour que l'aspect financier ne soit pas un frein pour venir profiter de la montagne, des opérations de promotion ont eu lieu, principalement dans des refuges (ex. : nuitée à 1€ pour les enfants).

Types d'événements



Nature et satisfaction des organisateurs

Les 2/3 des événements ont été organisés par des membres de la Coordination Montagne (ou les adhérents de ses membres) : des clubs ou des professionnels. Le tiers restant est partagé entre des collectivités locales (Offices de Tourisme, Communautés de Communes, Mairies), des associations locales et des prestataires.

Types d'organismes



Afin de recueillir les impressions des organisateurs, nous les avons invités à remplir un sondage en ligne. Voici ce qu'il en est ressorti (47 réponses au sondage sur 200 événements programmés) :

- 66% des sondés sont très ou assez satisfaits de l'édition 2013 (ce taux aurait pu être meilleur mais de nombreux événements ont soufferts d'une mauvaise météo).
- 90% des organismes sondés comptent participer à nouveau en 2014.

Nature du public

C'est un public hétérogène qui a participé à l'ensemble des événements de la Fête de la Montagne. Cependant, il est vrai que sur un même événement, il peut y avoir un même type de public. Par exemple, les parents apprécient d'emmener leurs enfants voir les animaux à l'occasion d'une visite de ferme durant laquelle petits et grands peuvent apprendre, tandis que les jeunes adultes cherchant des sensations fortes s'orienteront plus volontiers vers un canyon.

Répartition des activités par secteurs géographiques

Pour cette première édition, la majorité des événements ont eu lieu dans les territoires montagnards. Il paraît logique que les structures œuvrant en montagne aient tout de suite adhéré au concept. Cependant, les quelques événements organisés en plaine ont assez bien fonctionné et nous souhaitons développer le nombre de manifestations hors zone de montagne afin que l'accès aux sites ne soit pas un frein pour les participants.

2.1.5 Perspectives 2014

La 2^{ème} édition de la Fête de la Montagne aura lieu les 28 et 29 juin 2014. Des évolutions vont être apportées afin de développer cette Fête de la Montagne :

- Développer le budget consacré à la communication dans les médias.
- Continuer le maillage territorial, en associant les acteurs économiques, sociaux et institutionnels par massifs (mobilisation des réseaux, réunions d'information territoriales, développement des partenariats...).



- Renforcer les événements ambassadeurs qui permettent, en invitant élus et médias, d'attirer l'attention sur la Fête de la Montagne ; création d'un événement de lancement à Paris.
- Augmenter le nombre d'événements hors massifs.
- Augmenter le nombre d'organismes et donc le nombre d'événements.

Annexe : liste des réunions et rendez-vous pour la Fête de la Montagne en 2013

- **Janvier** : Fédération Nationale des Comités Régionaux du Tourisme (FNCRT) à Paris, France Bleu à Paris, Savoie Mont Blanc (SMB) à Chambéry, CDT Hautes-Alpes à Gap.
- **Février** : Rhône-Alpes Tourisme à Lyon, France 3 Rhône-Alpes à Lyon, EDF à Lyon, CRT Auvergne à Clermont-Ferrand, Région Rhône-Alpes à Lyon.
- **Mars** : Ministère du Tourisme à Paris, SMB et France 3 Rhône-Alpes à Chambéry, TV8 Mont Blanc à Annecy, Mairie d'Annecy, France Montagnes à Francin.
- **Avril** : EDF à Lyon, France Bleu à Paris, Pyrénées Magazine à Toulouse, Mairie de Toulouse, Montagne TV à La Clusaz, Région Rhône-Alpes à Lyon, réunion territoriale à destination des acteurs locaux dans les Pyrénées Atlantiques à Pau, Réunion territoriale à destination des acteurs locaux en Ariège à Foix, SMB à Chambéry, CRT Riviera à Nice.
- **Mai** : conférence de presse à Paris, EDF à Paris, France Bleu à Paris, Région Rhône-Alpes à Lyon, France Montagnes à Francin, ANEM à Paris.
- **Juin** : France 3 Rhône-Alpes à Lyon, Quechua à Domancy, TV8 Mont Blanc à Sevrier, tournage émission Chroniques d'en Haut par France 3 à Chamonix, Lancement Fête de la Montagne à Lyon, ADT 67 à Strasbourg.
- **Juillet** : TV8 à Sevrier.
- **Août** : Club Med à Val Thorens.
- **Septembre** : agence 15love à Paris, agence Valcom à Grenoble.
- **Octobre** : agence Havana à La Grave, Milan Presse au Bourget du Lac, France Bleu à Grenoble, CDT Haut-Rhin à Colmar, France Montagnes à Francin, réunion territoriale à destination des acteurs locaux du massif des Vosges à Colmar, agence 15love à Grenoble.
- **Novembre** : réunion territoriale à destination des acteurs des Pyrénées Orientales à Mont Louis, Réseau National des Destinations Départementales (RN2D) à Paris, France Bleu à Paris, Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM) à Paris, Club Med à Lyon, France 3 à Lyon, CDT et CG Alpes de Haute Provence à Digne-les-Bains, CCI de Montagne à Gap, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes à Lyon.
- **Décembre** : agence 15love à Grenoble



© Olivier Obin



Action en partenariat avec le REEMA (Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin)



RhôneAlpes

Région PACA

Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne 2011 :

« Reconsidérer les missions des refuges : favoriser un accueil et des aménagements différenciés selon les lieux et les publics, soutenir les gardiens dans leur rôle de « passeurs », maintenir l'existence des salles hors sac, assouplir la réglementation sur l'accueil des mineurs, etc. »

2.2.1 Contexte

En 2011, les acteurs de la montagne constatent que la réglementation en vigueur restreint le développement de l'hébergement des mineurs en refuges, et par la même leur accès à la montagne. En effet, le refuge est considéré par les pédagogues comme un outil indispensable à la bonne transmission de la culture, permettant de s'immerger dans le milieu et d'en connaître les enjeux et les acteurs. La Coordination Montagne décide donc de se mobiliser avec le REEMA, pour la complémentarité de leurs réseaux d'acteurs et de leurs compétences.

2.2.2 Rappel des objectifs

Finalité : Développer la sortie en montagne avec nuitée en refuge accessible à tous les jeunes (participation à la généralisation d'une culture de la montagne).

Objectifs généraux

- Accompagner l'évolution concrète de la réglementation afin de permettre l'hébergement des mineurs en refuge.
- Donner envie aux pédagogues de monter un projet éducatif de sortie en montagne avec nuitée en refuge et donc lever les freins et les craintes à partir d'informations claires, d'arguments étayés, d'une méthodologie, de conseils pratiques et de témoignages concrets.

2.2.3 Historique

Depuis 2012, en partenariat avec le REEMA, la Coordination Montagne a mis en place deux axes pour favoriser l'hébergement des jeunes en refuges, et donc leur accès à la montagne :

- Action de suivi de l'évolution de l'article REF7, qui régit l'hébergement des mineurs encadrés en refuges de montagne.
- Création d'un guide pratique « jeunes et refuges, guide pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrés ».

Cette action s'est effectuée grâce à la réunion d'un groupe de travail piloté et animé conjointement par le REEMA et la Coordination Montagne. Ce groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2012 et 3 fois en 2013. Il a été sollicité de nombreuses fois dans le cadre du suivi de la réglementation et de relectures, contributions à la rédaction du guide pratique.

Membres du groupe de travail : Jean-Claude Armand, Président du syndicat national des gardiens de refuges et des gîtes d'étape, Bruno Bouchard, membre du syndicat national des gardiens, Jean-Jacques Bonniot, président association des gardiens 05, Henri-Luc Rhill, Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, Bénédicte Canave, bénévole juriste Française des Clubs Alpins et de Montagne, Nicolas Raynaud,



Française des Clubs Alpins et de Montagne, Benoit Tiberghien et Patricia, Parc Naturel Régional Massif des Bauges, Claude Dautrey, Parc National des Ecrins, Guido Meeus, Jean-Luc Gosselin, Parc National Vanoise, Lineke Lebras, USEP, coordinatrice opération Destination refuges 05, Grégoire Bel, Grande Traversée des Alpes, Valérie Tauvron, directrice En passant par la montagne, Rudolph Puygrenier, CEMEA, Pierrick Ponsonnet, CTP DDCS 05, Boris Laurine, DDCS 65, Isabelle Jorez, sorties scolaires/environnement, IA05, Cyril Prost, juriste/accompagnateur en montagne, Olivier Chapron, accompagnateur en montagne (Montagne, Nature et Hommes, 73), Marie Luce Frescurat, service Montagne, sport, tourisme Conseil Général 74, Catherine Milon, Directrice de Savoie Haute Savoie Juniors, Alain Perroud, service Montagne Conseil Général 38, Coralie Humbert, service Environnement Conseil Général 04, Marianne Bissol, service Environnement et Annie Joubert service Tourisme, Montagne Conseil Général 05, Alain Gaime et Martine Mailland, service Jeunesse Montagne Conseil Général 73.

2.2.4 Bilan des actions 2013

Suivi de l'évolution de l'article REF7

Actuellement, le REF7 interdit l'hébergement des mineurs encadrés en refuges de montagne. C'est pourquoi nous avons effectué une action d'accompagnement de l'évolution de la réglementation, afin que cela devienne possible. En premier lieu, une approche juridique a été conduite avec l'aide d'un expert, afin d'examiner les options possibles d'évolutions du texte et les propositions à faire en ce sens. Un important travail a ensuite été fourni pour identifier les différents services de l'Etat susceptibles d'être saisis du dossier, ainsi que les différentes commissions, puis d'en identifier les membres, les personnes clé, et de les contacter. Nous avons participé à une réunion au Ministère de l'Intérieur ainsi qu'à de nombreuses réunions téléphoniques avec des agents de ce même ministère.

Grâce au réseau de la Coordination Montagne et du REEMA, nous avons été à même de soumettre aux services de l'Etat des propositions issues des acteurs de terrain que nous avons au préalable sondés et enquêtés. Ces propositions ont été soutenues par des personnalités politiques, notamment M. Joël Giraud. Un important travail a par ailleurs été effectué avec l'Association Nationale des Elus de Montagne.

Aujourd'hui, une proposition d'évolution a été retenue par le Ministère de l'Intérieur, sous réserve de passer par une étude d'impact, sur laquelle nous sommes également sollicités pour faire remonter des informations de terrain. Cette proposition offre une large ouverture par rapport au texte actuel, ce qui permettra d'héberger des mineurs encadrés en refuges en toute légalité.

Rédaction du guide pratique

L'objectif final de notre action est de favoriser le retour des jeunes à la montagne. Même si la réglementation REF7 évolue de manière positive, elle ne va pas nécessairement inciter à la création de nouvelles actions. C'est donc afin de motiver de nouveaux porteurs de projet (éducateurs, enseignants, animateurs) à développer des sorties en montagne avec nuitées en refuge que nous avons décidé de créer un guide pratique.

Afin d'impliquer un maximum d'acteurs et de favoriser l'appropriation du guide par les réseaux, l'écriture de ce guide s'est faite de manière collective, par le biais du groupe de travail. Nous avons défini le sommaire en commun. Ensuite, le groupe définit les mots clefs, le contenu, en élabore la base. Enfin, les coordinatrices (Emmanuelle Durand et Isabelle Roux) rédigent le texte.

1^{ère} phase d'écriture collective : le 8 février 2013 à Pelvoux (05), locaux de la FFCAM

Douze personnes se sont réunies pour participer à cette phase, sur la base d'un sommaire validé fin 2012. Chacun a pu travailler sur les thèmes qui l'intéressaient le plus grâce à une méthode de travail par petits groupes qui avancent les principales idées et les mots clefs. Innovation : toutes les rédactions se sont faites en ligne sur le web grâce à l'outil Framapad. Ainsi, la réalisation collective se construit en temps réel et la

motivation du groupe s'en trouve renforcée. Les thématiques ont été presque toutes abordées.

2^{ème} phase d'écriture collective : le 19 avril 2013 à Chambéry (73), locaux du Parc de la Vanoise

L'objectif de cette journée était de poursuivre concrètement la rédaction du guide en écriture collective, dans une ambiance de travail conviviale. Une première version du document (après relecture des membres du groupe) a été discutée et enrichie ce jour-là. Un temps a été pris pour échanger autour de la dynamique d'acteurs impliqués dans le développement des sorties en montagne avec nuit en refuge pour les mineurs (opérations en cours sur le département, mobilisation des acteurs, intérêts/limites, etc.).

3^{ème} phase d'écriture collective : le 3 juillet 2013 à Grenoble (38), Hôtel de ville

Réunion du groupe avant la validation définitive du document, ce temps collectif a permis de revoir les dernières corrections sur des points importants, et de clore la rédaction.

Le guide est finalement articulé autour de 5 grandes parties :

- La première donne des éléments sur ce qu'est un refuge, les acteurs, et donne des pistes de réflexion sur leur avenir et la gestion des ressources.
- La deuxième développe les projets pédagogiques liés à une sortie en montagne avec nuitée en refuge.
- La troisième déroule l'organisation d'une sortie de A à Z.
- La quatrième cite les réglementations associées.
- La cinquième cite des ressources et des contacts utiles.

A l'heure actuelle la rédaction du guide est terminée. La mise en page graphique et l'impression sont prises en charge par des partenaires privés. La version finale est prévue pour début 2014. Dans un premier temps une diffusion numérique sera assurée, la plus large possible. Dans un second temps, la version papier sera diffusée par le biais des partenaires privés qui ont acheté des exemplaires (Fédérations, Parcs, services du Ministère des Sports,...).

2.2.5 Perspectives 2014

Suivi de la diffusion du guide pratique (promotion/communication auprès des acteurs alpins, des médias, diffusion de la version papier via des points-relais, recueil de retours de terrain).

Création d'un portail internet pour le téléchargement centralisé du document, mais aussi pour l'accès à toutes les ressources associées : sites internet, vidéos en ligne, documents écrits, matériel pédagogique, contacts utiles, etc. Ce portail sera disponible sur les sites du REEMA et de la Coordination Montagne. Journées d'information/sensibilisation des professionnels. Stages de formation continue en partenariat avec la Direction Régionale Jeunesse et Sports Rhône-Alpes et PACA.



© Emmanuelle Durand

2.3 Développement de l'accès des jeunes à la montagne : BAFA Montagne



Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne, 2011 :

« En s'appuyant sur les clubs de montagne, créer, animer et former un réseau de relais pour toucher les jeunes et leurs familles. »

2.3.1 Contexte

Fermeture des centres de vacances, diminution de nombre de formations liée à la montagne... la Coordination Montagne y voit un lien direct avec la baisse de fréquentation de la montagne par les jeunes. En effet, si les animateurs, premiers passeurs auprès des jeunes, ne sont plus formés et intéressés pour les emmener en montagne, qui pourra jouer ce rôle de sensibilisation des jeunes éloignés culturellement et financièrement de la montagne ? Il est donc important de recréer et de dynamiser ce type de formations.

2.3.2 Rappel des objectifs

Finalité : former des animateurs intéressés par la montagne, capables de mettre en œuvre des projets d'animation en montagne dans le cadre de leurs compétences et en lien avec des professionnels. Nous souhaitons que les stagiaires puissent avoir une approche globale de la culture montagne, au-travers de la pratique des activités de pleine nature.

Objectifs généraux :

Mettre en place avec les CEMEA des formations test, dans le cadre d'une convention sur deux ans.

A l'issue de ces opérations test, définir un engagement qualité certifié par la Coordination Montagne et les CEMEA.

Cibler un territoire d'accueil de la formation avec lequel il est possible de faire des échanges dans les deux sens : apport d'une culture spécifique du territoire vers la formation, apport d'échanges culturels et économiques de la formation vers le territoire.

Historique

Lors de la première réunion de la commission jeunes en juillet 2012, le groupe de travail avait exprimé la forte nécessité de travailler sur le développement des formations à destination des animateurs. En effet, l'animateur est identifié comme un des premiers passeurs auprès des jeunes, il est donc nécessaire qu'il puisse bénéficier d'une formation davantage tournée vers la montagne, et de passerelles pour pratiquer lui-même les activités de montagne.

Les CEMEA Rhône-Alpes ont proposé à la Coordination Montagne de travailler en collaboration autour du développement d'un approfondissement BAFA montagne. Les CEMEA ont déjà dans leur catalogue un approfondissement BAFA « Découverte du milieu montagnard » (été et hiver) et BAFA « ski » et « snow board ». Concrètement, la Coordination Montagne collabore avec les CEMEA dans le cadre d'une expérimentation. L'objectif est, au travers d'expériences dans le cadre d'une convention sur deux ans, de définir quels sont les ingrédients indispensables à la réussite d'un BAFA montagne type, et à l'obtention d'un label « Coordination Montagne / CEMEA », définis dans un engagement qualité.



Nous avons donc défini dans le cadre d'un groupe de travail élargi les objectifs de ce BAFA montagne, en fonction des besoins des professionnels de terrain et des attentes des stagiaires, dans l'objectif réaffirmé de former des animateurs compétents, qui puissent intervenir pour sensibiliser les jeunes aux activités de montagne, encadrer des activités dans la limite de leurs prérogatives et seconder efficacement un professionnel de la montagne.

Cette expérimentation se fait dans le cadre d'un approfondissement BAFA. Cet approfondissement s'inscrit dans le cadre général et légal de la formation BAFA, faisant suite à un stage de base et à un stage pratique. C'est donc le troisième et dernier temps de la formation. Les stagiaires peuvent choisir la thématique qui leur convient le mieux. Il est important de préciser qu'un BAFA montagne ne confère pas plus de qualifications qu'un BAFA classique. Il s'agit tout simplement d'une thématisation.

Membres du groupe de travail : Olivier Chapron, accompagnateur en montagne, Montagnes Nature et Hommes, César Ghaouti, CEMEA, Rudolph Puygrenier, CEMEA, Matthieu Betton, CEMEA, Niels Martin, Coordination Montagne, Emmanuelle Durand, Coordination Montagne, Valérie Tauvron, directrice d'En Passant Par la Montagne, Guillaume de Chiara, En Passant Par la Montagne, Romain de Lambert, Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon, Nicolas Savelli, communauté de communes du Valgaudemar, Rémy Karle (bureau des guides du Valgaudemar), Nicolas Raynaud (Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne), Claude Dautrey, parc national des Ecrins, Aldo Berardi, MJC des Allobroges, Grégoire Bel, Grande Traversée des Alpes, Boris Laurine, DDCS65, Eric David, Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne.

Une première réunion en 2012 a permis, à partir d'un diagnostic de terrain, d'établir les objectifs généraux du futur BAFA montagne.

2.3.3 Bilan des actions 2013

Deux temps de réunion du groupe ont été nécessaires :

- Le 7 juin, afin de déterminer le contenu du BAFA montagne à partir des objectifs fixés en 2012.
- Le 1^{er} octobre, afin d'en faire le bilan et de déterminer les premiers éléments de l'engagement qualité.

De manière opérationnelle, une première expérimentation a été mise en place du 8 au 13 juillet 2013 à la Chapelle en Valgaudemar. 11 stagiaires ont été accueillis et tous ont obtenu une session satisfaisante.

La formation se déroulait en parallèle d'un camp montagne à destination d'adolescents, organisé par le Groupe de Haute Montagne (membre de la Coordination) et la Communauté de Communes du Valgaudemar. Le but était de créer des échanges constructifs entre les stagiaires, les jeunes, les animateurs et les professionnels de la montagne.

Quatre types de modules ont été mis en place :

- 1/ Temps de vie collective et de bilans de formation.
- 2/ Apports thématiques : orientation, faire son sac, prévention en montagne, connaissance des publics, refuge comme outil éducatif, réglementation, rencontre avec le parc des Ecrins.
- 3/ Analyse de stage pratique (BAFA 2).
- 4/ Projets collectifs de formation et pratique de la randonnée.

Le projet collectif de formation (PCF) est un temps où les stagiaires s'organisent et réalisent un projet d'activité :

- 1/2 journée de randonnée en compagnie des formateurs, encadrée par un professionnel de la montagne.
- PCF 1 : organisation et réalisation d'une randonnée à la journée, en autonomie par les stagiaires.



- PCF 2 : organisation et réalisation d'une randonnée avec nuit en refuge en autonomie par les stagiaires. Réalisation d'animations à destination de groupes de jeunes présents en parallèle de la formation, au sein d'un camp montagne.

Le bilan des stagiaires et des formateurs est très positif et encourageant pour la suite. Les points positifs résident dans la qualité et la pertinence des apports, la bonne répartition du temps entre théorie et pratique, les méthodes d'apprentissage participatives dans l'expérimentation, la pertinence du lieu, la qualité de l'accueil, la présence d'une équipe variée comprenant des professionnels de la montagne. Les stagiaires ont pu devenir eux-mêmes pratiquants d'activités de montagne, saisir leur intérêt éducatif pour les jeunes, connaître la législation et les spécificités d'un accueil de mineurs en montagne, travailler en lien avec des professionnels de la montagne. Toutefois, les stagiaires auraient aimé être plus en lien avec le territoire (habitants, culture,...) et expérimenter concrètement des jeux à mettre en place avec des jeunes. De plus, le lien avec les jeunes et les professionnels du camp de jeunes a été peu préparé en amont et donc peu porteur.

Sur la base de ce bilan, voici les premiers éléments de l'engagement qualité :

- Former un animateur pratiquant d'activités de montagne, être dans l'expérimentation des activités de montagne.
- Permettre au stagiaire de découvrir le milieu (environnement, culture locale) et de comprendre les spécificités d'un accueil collectif de mineurs en montagne.
- Travailler le rôle de l'animateur auprès des professionnels.
- Former des animateurs capables de mettre en œuvre un projet d'activité, dans le cadre de leurs prérogatives en montagne.
- Permettre de comprendre les enjeux éducatifs des activités de montagne pour les jeunes.
- Connaissance de la réglementation des activités de montagne pour les mineurs.

2.3.4 Perspectives

Deux sessions seront mises en place en région PACA en 2014, à la Chapelle en Valgaudemar :

- Du 3 au 8 mars (thématique nordique)
- Du 6 au 12 juillet (thématique activités estivales)

D'autre part, une session BAFA montagne aura également lieu dans les Pyrénées en juillet 2014.



© Dorianne Cagniard

2.4 Développement de l'accès des jeunes à la montagne : Assises Nationales du Tourisme : redynamiser le tourisme des français

Extrait du manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne, 2011

« Des activités ouvertes à tous : par le maintien ou la restauration d'une offre d'hébergement accessible (structures du tourisme social et associatif, redynamisation des classes vertes et de neige, etc.) ».

« Défendre le rôle social des pratiques de montagne et d'alpinisme : obtenir une meilleure reconnaissance institutionnelle des activités de moyenne et haute montagne pour les jeunes ».

2.4.1 Contexte

Quatre enjeux majeurs sont identifiés :

- Réglementaires : permettre une réglementation adaptée à la pratique des activités de pleine montagne pour les jeunes et de leur hébergement en montagne.
- Economiques : permettre aux jeunes d'avoir accès à des pratiques peu onéreuses.
- Sociologiques : s'intéresser à la question des publics n'ayant pas accès à la « culture montagne » et encourager le développement d'actions envers ces publics.
- De réseau : favoriser le travail en réseau pour travailler sur des sujets précis et donner plus de force à des actions déjà existantes.

2.4.2 Action

Participation aux Assises Nationales du Tourisme et au groupe de travail « Redynamiser le tourisme des français ».

2.4.3 Rappel des objectifs

Les Français partent de moins en moins en vacances. En 2012, 46 % d'entre eux ne sont pas partis. La relance du départ en vacances des français constitue l'une des priorités du gouvernement, sachant que le tourisme des français en France demeure la première source de recettes.

Sous l'égide du Ministère du Tourisme, le groupe de travail s'attachera à identifier les freins au départ en vacances et les facteurs susceptibles de favoriser le tourisme pour tous.

Il faudra déterminer comment promouvoir l'offre française et comment convaincre de son caractère attractif en termes de qualité de séjours et de services, par rapport aux offres tout compris à l'étranger. L'ensemble des propositions tiendra compte des aspirations légitimes de ces publics en termes de qualité d'offre, de diversité et d'accessibilité, notamment financières, des séjours et des services.

L'ensemble des propositions fera l'objet d'un plan d'ensemble en faveur de la relance du tourisme des français.

2.4.4 Actions 2013

Représentation et participation de la Coordination Montagne au sein de ce groupe de travail :

- Réunion du groupe de travail le 18/07/2013 à Paris (Ministère du Tourisme).
- Réunion du groupe de travail le 17/12/2013 à Paris (Ministère du Tourisme).

2.4.5 Perspectives 2014

Représentation et participation active de la Coordination Montagne au sein de ce groupe de travail :

- Réunion du groupe de travail le 16/01/2014 à Paris (Ministère du Tourisme).
- Réunion du groupe de travail le 13/02/2014 à Paris (Ministère du Tourisme).
- Réunion du groupe de travail le 13/03/2014 à Paris (Ministère du Tourisme).

2.5 Rencontres Citoyennes de la Montagne 2013



Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne, 2011 :

« Défendre le rôle social des pratiques de montagne et d'alpinisme :

- Obtenir une meilleure reconnaissance institutionnelle des activités de moyenne et haute montagne.
- Améliorer la communication et la promotion : en développant un plan de communication sur les valeurs des pratiques de montagne ; en multipliant les événements porteurs et les opérations-découverte ; en s'appuyant sur les images positives des « passeurs de la montagne » (guides et accompagnateurs, grimpeurs, formateurs des clubs, gardiens de refuge, gardes des parcs, bergers, etc.). »

2.5.1 Objectifs

Partie visible de l'Appel pour nos Montagnes, et articulées aux ateliers spontanés locaux dont elles ont vocation à reprendre une partie des propositions pour alimenter leurs débats, les Rencontres Citoyennes de la Montagne ambitionnent de donner la parole à tous et d'engager la co-construction d'un nouvel avenir pour la montagne à travers un dialogue concret avec les strates de décision (experts, élus). Leur succès dépend bien sûr de leur capacité à toucher le plus large public afin de décrocher les enjeux mais aussi de la production de propositions positives. Elles comportent à la fois une dimension nationale liée à la montagne en elle-même et des déclinaisons par massifs en fonction des spécificités géographiques et socio-économiques.

2.5.2 Historique

En dépit d'un financement limité, l'année 2013 a permis de pérenniser le concept, en reconduisant des rencontres à Grenoble, comme en 2012, mais en élargissant aussi leur réalisation, avec une rencontre dans le Massif Central et une autre en Ardèche, complétée d'une audition thématique en Isère.

Des contacts prometteurs ont aussi été pris avec des représentants pyrénéens, prêts à s'impliquer sur leur massif pour 2014.

2.5.3 Bilan 2013

Le tout début d'année a permis la rédaction collective et l'édition des actes des Rencontres Citoyennes de la Montagne 2012 sous format papier et en ligne. Une part notable de la 1re partie de l'année a ensuite été consacrée à des recherches de financements et de partenariats, malheureusement sans concrétisation.

Le choix a alors été fait de se greffer sur des événements déjà organisés par les membres de la Coordination, en y apportant une dimension réflexive ou citoyenne absente initialement. Deux opportunités ont ainsi pu être concrétisées :

- Lors du Roc Trip des gorges du Tarn, le 23 juin, avec le soutien de la Fondation Petzl : organisation d'un brunch-débat sur les rapports entre équipiers de voies et naturalistes en milieu sensible (60 participants).

- A l'occasion d'un séminaire de recherche sur l'itinérance de vie, les 19 et 20 décembre, en Ardèche (domaine du Pradel), en partenariat avec le Cermosem : ouverture des débats à la « société civile » par la mobilisation des réseaux proches de la Coordination (50 participants sur deux jours).

Afin de mieux cadrer la démarche et de se doter d'outils méthodologiques appropriés, il a été :

- Rédigé collectivement une charte des Rencontres Citoyennes de la Montagne, diffusée en format papier et sur la page dédiée du site de l'Appel pour nos Montagnes, qui est devenu le site de référence de la démarche : www.appelpournosmontagnes.or/rencontres-citoyennes/
- Organisé, le 5 décembre à Grenoble, une audition thématique sur les ateliers de créativité, présentés par Philippe Bourdeau, de l'institut de Géographie alpine (25 participants).

Enfin, toujours en partenariat avec les Rencontres du Cinéma de Montagne et avec le soutien des fondations Petzl et Nature & Découvertes, une deuxième édition des Rencontres Citoyennes de Grenoble a eu lieu, les 19, 21 et 22 novembre. Les 4 débats, organisés sur 3 jours avec les soirées de projection, ont traité de la montagne pour grandir, de la montagne pour se faire peur, de la montagne pour vivre et de la montagne pour habiter. Mis à part le dernier débat qui comptait 10 intervenants (dont Claude Comet, Conseillère Régionale Rhône-Alpes, en charge du tourisme et de la montagne), les sujets étaient abordés sous deux points de vue arbitrés par un grand témoin, de façon à privilégier les échanges avec la salle. Sur les 3 jours, près de 300 personnes ont pu participer aux débats. Au cours des soirées, a été diffusé un flyer édité à 5000 exemplaires et un suivi « en temps réel » était assuré sur la page Facebook de l'Appel pour nos Montagnes. Deux pleines pages ont été consacrées à ces rencontres dans le Dauphiné Libéré, ainsi que trois émissions de radio nationales (« Carnets de Campagne » sur France Inter et France Bleue), une interview télévisée (TV Grenoble) et une interview sur NRJ.

Des actes vont maintenant être réalisés pour l'ensemble de ces opérations afin de capitaliser la matière produite par tous ces échanges. Ils seront mis en ligne sur le site de la Coordination et de l'Appel pour nos Montagnes.

Pour porter l'ensemble de la démarche, le groupe de travail « Rencontres Citoyennes de la Montagne » s'est réuni 7 fois, pour l'essentiel à la Maison de la Montagne de Grenoble.

Liste des membres du groupe :

- Niels Martin (Coordination Montagne)
- Frédi Meignan, Vincent Neyrinck (Mountain Wilderness)
- Philippe Descamps, Stéphane Lozac'hmeur (Fondation Petzl)
- Bernard Jean (ANCEF)
- Patrick Levaguerese, Alain Boulogne (Cipra)
- Philippe Bourdeau (IGA)
- Bernard Amy (OPMA)
- Jean-Christophe Poupet (WWF)

2.5.4 Perspectives

2014 s'ouvre avec 3 enjeux principaux :

- Rapprocher la démarche du terrain, via l'organisation d'ateliers locaux portés par des acteurs-citoyens.
- Exporter la démarche dans l'autre grand massif montagneux français, les Pyrénées.
- Consolider le dispositif, en termes méthodologiques, médiatiques et financiers, de façon à préparer la capitalisation nationale prévue, soit en 2015, soit en 2016 selon les opportunités.

Une volontaire en service civique, Agathe de Montmorillon, a été recrutée fin décembre 2013, notamment pour prendre en charge le 1^{er} enjeu. Une antenne a été créée à cet effet à Gap. Pour les deux autres enjeux, ils reposent en grande partie sur l'identification des personnes ressources et des lignes de financement ad hoc, ce qui, en cette période de refonte de dispositifs d'intervention territoriaux, n'est pas sans incertitude.



© Jacques-Marie Francillon, Ville de Grenoble



© Fondation Petzl

2.6 Groupe communication

Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne, 2011 :

« Défendre le rôle social des pratiques de montagne et d'alpinisme : Améliorer la communication et la promotion : en soutenant et en développant les portails internet dédiés aux activités de montagne (déclinant notamment les offres de transports publics adaptées) ; en développant un plan de communication sur les valeurs des pratiques de montagne, en lien avec les offices de tourisme, les stations et les autres acteurs du loisir ; en multipliant les événements porteurs et les opérations-découverte ; en s'appuyant sur les images positives des « passeurs de la montagne » (guides et accompagnateurs, grimpeurs, formateurs des clubs, gardiens de refuge, gardes des parcs, bergers, etc.). »

2.6.1 Contexte

Face au déficit de communication de la montagne hors station dans le grand public, les membres de la Coordination ont décidé de mutualiser leurs efforts dans le domaine. Une commission Communication a été instituée, qui rassemble les responsables dédiés de chaque structure, sous le pilotage technique de la Coordination.

2.6.2 Objectifs

L'objectif final de cette communication est de revaloriser l'image de la montagne naturelle et de la « mettre au goût du jour » à partir du recours, notamment, aux outils et techniques média actuels. Un plan de communication partagé est envisagé, qui diffusera des éléments de langage appropriés et validés en commun. Le préalable est déjà que l'ensemble des membres de la Coordination apprennent à se connaître et à travailler ensemble, ce qui constitue l'axe de travail initial de la commission.

Cette commission ne dispose pour le moment d'aucun autre financement que celui issu des cotisations des membres.

2.6.3 Bilan des actions

La difficulté de mobiliser « ex abrupto » les membres potentiels de la commission a conduit à organiser un 1^{er} séminaire de travail sur les objectifs conjoints de communication à l'occasion du 1^{er} séminaire de travail de la Coordination (Prénovel, 4-5 juillet). Animées par une intervenante spécialisée, 3 séances de réflexion partagée entre les 15 participants, (Coordination Montagne, Mountain Wilderness, ANCEF, Syndicat National des Guides Montagne, Groupe de Haute Montagne, Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Fondation Petzl) ont permis de définir les valeurs clés d'une communication montagne ad hoc et d'envisager le déploiement d'une campagne de communication pour 2014.

Cette orientation a été relativisée lors de la réunion suivante du groupe de travail, le 27 septembre, devant la nécessité préalable de lister les ressources déjà existantes au sein du réseau des membres de la Coordination et d'imaginer un outil simple de mise en commun des informations, notamment en ligne.

Un fichier ressources en ligne a été mis à disposition des membres de la commission et un test d'agrégateur de contenus en ligne (Overblog) a été présenté à la 3^e réunion, le 12 décembre. Il a été décidé de poursuivre dans cette direction pour 2014, en faisant en sorte que tous les membres de la Coordination remplissent le fichier des ressources partagées et en envisageant de présenter un agrégateur plus abouti à l'Assemblée Générale de la Coordination, le 13 février. Une prestation minime de développement internet est envisagée à ce sujet, en s'inspirant du travail déjà réalisé sur le site de la Fête de la Montagne.

Par ailleurs, la commission a aussi joué un rôle consultatif en matière d'actions de communication et surtout de réalisations. Elle a ainsi été consultée pour les supports de communication réalisés pour les Rencontres Citoyennes de la Montagne 2013 et



pour ceux de la Fête de la Montagne 2014.

Enfin, la commission a travaillé à l'élaboration de logos Coordination Montagne incluant ceux des membres et valorisant les membres s'impliquant dans certaines actions. Des visuels « membre de la Coordination » ont également été créés afin que les institutions membres puissent valoriser leur appartenance à la Coordination.



10 membres permanents :

- Niels Martin (Coordiantion Montagne)
- Cécile Delaittre (Mountain Wilderness)
- Stéphane Lozac'Hmeur (Fondation Petzl)
- Hervé Bodeau (Fondation Petzl)
- Emmanuelle Sutra, Fabrice Lardreau (FFCAM)
- Vincent Lourdel (UCPA)
- Stéphane Bornet (SNAM)
- Bernard Jean (ANCEF)
- Michel Zalio, Flavie André (SNGM)
- Marie-Anne Midy (FFME)

2.6.4 Perspectives

L'enjeu majeur pour 2014 est de légitimer le travail et les objectifs de la commission au sein des membres de la Coordination, afin qu'elle soit pleinement intégrée dans les plans de charge et les actions de chacun.

Il est donc prévu de présenter les résultats 2013 et leurs perspectives à l'Assemblée Générale de la Coordination, le 13 février, afin d'obtenir un aval « politique ». Outre le fichier des ressources partagées et l'agrégateur de contenu pré-opérationnel, un principe de campagne de communication sera soumis à débat et validation. La commission orientera son travail 2014 en fonction de la position retenue par l'assemblée, avec des enjeux forts en termes de financement suivant les choix validés.



© Olivier Obin

2.7 Mise en réseau des refuges (site portail des refuges de France)



Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne 2011 :

« Améliorer la communication et la promotion : en soutenant et en développant les portails internet dédiés aux activités de montagne »

2.7.1 Contexte

Le Comité de Massif des Alpes, la Région Rhône-Alpes et la Région PACA souhaitent une mise en réseau informatique des refuges, afin d'améliorer pour les usagers la lisibilité de l'information, et leur faciliter la réservation. De plus, les politiques souhaitent cette mise en réseau afin de diriger des financements pour un projet cohérent, et non plus pour une multitude de projets.

La Coordination souhaite pour sa part qu'un site portail général des refuges français soit développé, qui permette à la fois la réservation en ligne mais qui soit aussi un outil de mise en valeur touristique des bâtiments et des activités qu'il est possible de pratiquer autour. Par ailleurs, ce portail refuge doit être le premier élément d'un site portail global vers les activités de montagne. Ce portail constituant un plus important pour le développement des territoires.

2.7.2 Rappel des objectifs

La création d'un site portail des refuges vise à :

- Promouvoir et valoriser la randonnée et les refuges à l'échelle des régions, massifs, sous-massifs...
- Créer et présenter des « tours » entre les hébergements, soit à la demande, soit sur des tours existants. Si les refuges concernés ont intégré le système, l'internaute pourra connaître les disponibilités et réserver en un seul panier pour l'ensemble du tour.
- Créer des circuits à la demande en fonction de critères choisis par l'internaute tel que le temps de marche journalier.
- Faire des recherches multicritères sur des circuits, des bâtiments...
- Réserver en ligne des nuitées dans les refuges faisant partie du système.

2.7.3 Actions 2013

Participation au Comité de pilotage FFCAM : mise en réseau des Refuges.

Présence aux réunions suivantes :

- le 1/10/2013 : FFCAM PARIS : bilan déploiement mise en réseau.
- le 24/11/2013 : réunion travail portail refuge à Grenoble.
- le 29/11/2013 : présentation portail refuge à Chambéry.
- le 9/12/2013 : réunion de travail sur le portail refuge à la Grave.

Proposition de structuration, développement et animation d'une gouvernance d'un site portail des refuges :

Dans un souci de respecter la pluralité des acteurs concernés, la FFCAM n'a jamais



souhaité apparaître comme hégémonique dans la gouvernance d'un site portail. Parmi toutes les structures existantes, la FFCAM et le SNGRGE ont envisagé que l'animation d'une plateforme commune d'un portail refuge de France soit portée par la Coordination Montagne, dans une logique de mise à disposition de cet outil au plus grand nombre. L'objectif présent étant d'associer l'ensemble des propriétaires de refuges (FFCAM, Parc National de la Vanoise, STD, Communaux, Privés, etc.) ou des territoires (vallées ou massifs) qui possèdent d'ores et déjà un site au sein d'un portail global, véritable porte d'entrée nationale de l'offre des refuges et des territoires. Le principe est d'agir en transversalité avec l'ensemble des acteurs concernés, et de mettre en place un système de cogestion.

La Coordination Montagne est par nature une structure fédérative dont l'objet est de porter des actions d'un intérêt général pour le monde de la montagne. A ce titre, la Coordination Montagne peut légitimement porter cette mission de gouvernance.

Dans cet objectif nous avons écrit un projet définissant les modalités, les objectifs et les moyens nécessaires à la mise en place d'une gouvernance nationale d'un portail refuge.

2.7.4 Perspectives 2014

Le Bureau de la Coordination, le comité directeur de la FFCAM, et l'AG du SNGRGE ont acté le principe d'une animation de la gouvernance du site portail refuge par la Coordination Montagne. La mise en œuvre de cette action passe en premier lieu par l'approbation politique (Commissariats de Massifs et Régions) de cette démarche et la recherche de financements publics et ou privés pour assurer le fonctionnement de cette mission.



Manifeste des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne 2011 :

Améliorer la communication et la promotion : en soutenant et en développant les portails internet dédiés aux activités de montagne (déclinant notamment les offres de transports publics adaptés).

2.8.1 Contexte

Un constat partagé est celui d'une absence d'un réel portail internet vers les activités en montagne peu ou pas aménagée. L'offre actuelle est peu visible et trop dispersée. L'idée est de développer, en plusieurs étapes, un site portail vers une offre exhaustive des activités en montagne non aménagée (agrégeant l'offre associative, celle des professionnels, et celles des territoires). Sur ce portail, figureront notamment une base de données sur les offres des clubs, des professionnels de la montagne, mais aussi des initiatives locales, sans oublier les activités culturelles et patrimoniales, et les informations pratiques (accès, hébergement...). Un tel projet sera relié à la mise en réseau des refuges, mais sera aussi à construire en partenariat avec l'existant, comme les sites web d'information montagne et le site de France Montagne.

Le projet présente plusieurs défis de taille :

- Une grande quantité de données.
- Des technologies nombreuses et pointues.
- Face à ce foisonnement de données et de technologies, l'application au contraire doit être simple, efficace et rapide. Utiliser le portail pour préparer son séjour en montagne doit être une expérience agréable, qui sera renouvelée pendant le séjour, pour rechercher de l'information précise, ou encore au retour, par exemple pour mettre des commentaires.

2.8 Portail internet des activités de montagne

2.9 Accès aux espaces de pratiques

La complexité doit être dans le code source de l'application développée, pas dans l'interface. Pour cela, l'utilisateur doit être au centre du projet, depuis les phases d'études, jusqu'à la mise en ligne. Enfin, le portail se doit de transmettre les valeurs véhiculées par la montagne, non seulement par le discours, mais aussi par l'exemple. Il doit être éthique, durable, et ouvert : greenIT, application maintenable et évolutive, open source, open data.

2.8.2 Finalité

Le portail des activités de montagne se doit d'être à la hauteur des enjeux évoqués dans le Manifeste, principalement :

- Rendre les activités de montagne accessibles à tous, notamment aux jeunes.
- Créer des passerelles entre les activités de montagne, en proposant au visiteur une offre unie malgré sa diversité.

2.8.3 Actions 2013

La réalisation du portail des activités de montagne pourrait se dérouler en 3 grandes étapes :

- 1/ Une phase de prototypage, axée sur les usages et l'interface utilisateur, permettant à tous les acteurs de la Coordination Montagne ainsi que les partenaires financiers de voir, de toucher ce que sera le portail. En parallèle, différentes études sont réalisées : données disponibles, intégration aux réseaux sociaux, problématique des transports, etc.
- 2/ Première version expérimentale, utilisant de vraies données, sur un territoire test. Le fait de se limiter à un territoire permet de travailler avec une base de données plus petite, construite manuellement si besoin.
- 3/ Version utilisable sur tous les territoires (et tenant compte des retours de l'expérience réalisée au point 2), et basée sur des données collectées automatiquement.

2.8.4 Acteurs impliqués

Un groupe de travail est à créer sur le sujet, intégrant éventuellement Offices de Tourisme de France, le Ministère du Tourisme, Atout France, des chercheurs, des professionnels, des référents pour le territoire test, etc.

2.8.5 Perspectives 2014

Mise en place et animation d'un groupe de travail. Recherche des financements pour la mise en œuvre de la phase de prototypage.

2.9.1 Rappel des objectifs

Suite aux Assises de l'Alpinisme, la Coordination Montagne a engagé des actions concernant l'accès aux espaces de pratiques. L'objectif général est d'harmoniser les positions sur le milieu montagnard. La Coordination Montagne se propose d'être un interlocuteur commun sur trois questions fondamentales :

- Le milieu (protection, conservation, politiques d'aménagement de la montagne).
- La possibilité d'accès au milieu (transport, mobilités, balisage...).
- La façon de pratiquer (position sur les formes de pratiques, restrictions...).

Le groupe accès aux espaces de pratiques s'est investi durant l'année 2013 sur différents dossiers. La problématique de la fréquentation de la voie normale du Mont-Blanc a continué à mobiliser les acteurs de la Coordination Montagne et d'autres problématiques locales ont été soulevées, comme par la pratique de l'alpinisme dans la réserve de Chastrey-Sancy ou l'aliénation de chemins ruraux sur la commune de Choranche.

2.9.2 Interdiction de l'alpinisme dans la réserve naturelle nationale de Chastrey-Sancy

Contexte et historique

Le décret du 13 juillet 2007, portant création de la réserve, précise dans son article 12 que : « Les activités sportives ou touristiques sont interdites, à l'exception des activités de découverte de la réserve, de la randonnée pédestre, équestre et du ski alpin et nordique ainsi que du parapente, du deltaplane et de la montgolfière, qui peuvent être réglementées par le préfet conformément aux orientations définies dans le plan de gestion de la réserve ». Cette formulation exclut de fait les activités comme l'escalade ou

l'alpinisme hivernal. Le monde de la montagne, et en premier lieu des membres de la Coordination comme Mountain Wilderness et le SNGM, se sont mobilisés afin de permettre une modification de ce décret. En 2010, M. Borloo, ministre de l'Environnement, s'est prononcé pour le principe de modification du décret, mais conditionné à la réalisation d'une étude d'impact et à l'avis de la CNPN (Conseil National de Protection de la Nature). Une étude d'impact a été réalisée, montrant l'absence d'impacts de l'alpinisme hivernal et différenciant les sites d'escalade en fonctions des incidences possibles de la pratique sur le milieu naturel. Les membres de la Coordination Montagne ont multiplié les contacts avec les élus locaux et les décideurs afin de les sensibiliser sur la nécessité de permettre le changement de décret. Le CNPN s'est réuni le 15 janvier 2014. Il a soumis un éventuel retour des pratiques alpinistiques à une meilleure prise en compte des problématiques de sur fréquentation sur certains secteurs très touristiques de la réserve. Le plan de gestion de la réserve doit être représenté devant le CNPN et suite à cette nouvelle évaluation, une décision claire sera prise concernant l'alpinisme.

Suites à envisager

La mobilisation de tous les acteurs du milieu montagnard va donc se poursuivre, notamment afin d'apporter au CNPN des réponses concernant certaines questions posées. Une réflexion sur les effets positifs de l'alpinisme sur la protection du milieu montagnard doit par exemple être menée.

2.9.3 Aliénation de chemins ruraux sur la commune de Choranche

Contexte et historique

La Coordination Montagne a été alertée d'un problème relatif à l'aliénation de chemins ruraux sur la commune de Choranche. L'association « des chemins pour tous » milite localement contre le souhait du maire de la commune et de son conseil municipal de céder certaines portions de chemins ruraux à des privés. Les chemins concernés n'étant pas inscrits au PDIPR, ils ne sont pas protégés juridiquement et peuvent être cédés sans mesures de compensation. Ces chemins ne sont pas balisés mais représentent, pour certain, un intérêt pour la pratique de la randonnée.

Selon les membres de l'association « des chemins pour tous », il faut distinguer trois cas :

Les chemins dont l'aliénation ne pose pas problème.

Deux portions de chemins qu'ils souhaiteraient conserver et pour lesquels le dialogue est encore possible.

Et le fait qu'un chemin est par ailleurs un parcours historique et patrimonial qui relie directement deux villages de la commune, d'où son potentiel intérêt pour les randonneurs. Si celui-ci disparaît, il sera alors beaucoup plus complexe de relier ces deux villages.

Un commissaire enquêteur a rédigé des conclusions, mais leur partialité est questionnée. Suite à la délibération à venir du conseil municipal, le seul recours restera le tribunal administratif. Les élus de la Coordination Montagne ont souhaité alerter la Fédération Française de Randonnée, concernée au premier chef par cette problématique et proposé le soutien de la Coordination.

Suites à envisager

La Coordination Montagne maintien sa vigilance sur ce dossier. Elle coordonnera en 2014 son action avec la FFRando. La sensibilisation des élus de l'Isère et du Vercors est néanmoins poursuivie par les membres de la Coordination.

2.9.4 Fréquentation et image du Mont Blanc

Le constat de départ

Le Mont Blanc, plus haut sommet d'Europe et montagne hautement symbolique, attire chaque année un très grand nombre candidats au sommet, individuels ou guides avec clients, français ou en provenance de très nombreux autres pays. La fréquentation importante, notamment de la voie normale, soulève de nombreuses problématiques : accidentologie / sécurité, fréquentation des refuges, déchets, camping en site classé, gestion de l'abri Vallot, bonne connaissance du milieu, condition physique et préparation des alpinistes, etc. L'expérience vécue par les alpinistes dans ces conditions ne laisse pas toujours un souvenir positif et ce sommet emblématique ne véhicule donc pas toujours une image de l'alpinisme conforme à celle que les acteurs de la Coordination Montagne souhaitent promouvoir.

Les actions menées

La Coordination Montagne s'est engagée depuis 2012 sur la problématique de la fréquentation de la voie normale du Mont-Blanc au travers de la publication d'un dépliant de sensibilisation du public (« Réussir le Mont Blanc, une affaire d'alpinistes »). Cette action a pu être menée grâce au soutien de la Fondation Petzl. En 2013, cette publication a été maintenue et le dépliant a été diffusé en fran-

çais, mais aussi en anglais, italien, espagnol, allemand, tchèque, polonais et, nouveauté, en néerlandais et en russe. Ce document de prévention et de sensibilisation a été diffusé via des points d'accueils proches du Massifs du Mont-Blanc, des magazines fédéraux ou la presse spécialisée montagne à l'échelle européenne. Il est aussi visible et téléchargeable sur différents sites Internet, afin d'informer les pratiquants le plus en amont possible.

En 2013, la Coordination Montagne a intégré la commission « Fréquentation de la Haute Montagne dans le Massif du Mont Blanc » mise en œuvre dans le cadre de la « Stratégie d'avenir pour le Mont-Blanc » portée par l'Espace Mont-Blanc. Cette participation doit permettre que les actions de la Coordination soient au mieux coordonnées avec celles des acteurs locaux (comme la réédition d'un dépliant de sensibilisation ou une étude de fréquentation du col du Midi, mis en œuvre par La Chamoniarde, par exemple). Ce groupe de travail s'est réuni trois fois : le 6 janvier, le 8 mai et le 13 juin 2013 à Chamonix.

Parallèlement, le Préfet de Haute-Savoie, accompagné par les services de l'Etat (PGHM) a souhaité, pour la saison estivale 2013, engager des mesures de dissuasion à l'attention des alpinistes ne respectant pas les règlements relatifs au classement du site et à l'interdiction de camper, notamment aux abords du refuge du

Goûter. Les services de la Gendarmerie ont donc assuré de nombreux jours de présence sur l'itinéraire très fréquenté du Goûter.

Afin de présenter les diverses initiatives menées, les élus locaux, la Coordination Montagne et le Préfet de la Haute-Savoie ont pu témoigner de leur volonté commune de travailler ensemble et de faire converger leurs initiatives, lors d'une conférence de presse organisée le 13 juin 2013 à Chamonix. Il s'agissait pour les acteurs réunis de sensibiliser les candidats à l'ascension du Mont-Blanc à la fois sur la nécessité de respecter le site, les règles en vigueur, mais aussi sur la difficulté d'une telle ascension et la nécessité de s'y préparer de manière adéquate.

Bilan de la saison 2013

La saison estivale 2013 a donc vu converger différentes actions de sensibilisation et de dissuasion des alpinistes fréquentant le massif du Mont-Blanc. S'il est difficile d'attribuer un quelconque changement dans la fréquentation à l'une des actions citées ci-dessus, des entretiens menés auprès de différents acteurs permettent tout de même de réaliser un bilan de cette saison et d'essayer d'en tirer des propositions et des perspectives sur les actions à développer en 2014.

Pilotage, mise en œuvre et lisibilité des actions

L'attractivité et la notoriété du Mont-Blanc ont contribué à la visibilité médiatique des actions présentées et motivées lors de la conférence de presses du 13 juin. Cette visibilité médiatique est donc venue amplifier les efforts de sensibilisation. Les membres de la Coordination, au travers de leurs réseaux respectifs ont pu obtenir des retours sur la perception des différentes actions développées. Les dépliant de sensibilisation ont été largement diffusés et appréciés des alpinistes. La présence de gendarmes a aussi été bien vécue, tout comme celle des agents de la Chamoniarde à l'Aiguille du Midi.

Accidentologie

Les premiers constats sont que durant la saison estivale 2013, il n'y a eu qu'un seul décès dans le secteur du couloir du Goûter (dévisage). Par contre les traumatismes dus aux chutes de pierre ou des malaises relatifs au mal aigu des montagnes ont nécessité de plus nombreuses intervention en 2013 qu'en 2012. Mais ces chiffres sont encore estimatifs et doivent être affinés.

Camping

L'ensemble des acteurs présents régulièrement (guides, PGHM, gardiens) s'accorde sur le fait que le camping devant le refuge du

Goûter a quasiment cessé. Au col du Midi, ont été dénombré, en pointe, une trentaine de tente restées la journée. Les premiers résultats de l'enquête menée par la Chamoniarde concernant la fréquentation du col du Midi, confirmés par les observations des gendarmes, montrent qu'environ la moitié des campeurs préparaient l'ascension du Mont-Blanc, tandis que le reste se dirigeait vers d'autres courses. Le PGHM s'est rendu plusieurs fois sur ces deux lieux sensibles pour faire démonter des tentes. Les emplacements dédiés au camping au niveau de Tête Rousses ont connu le succès espéré. Toutefois, les problèmes semblent s'être parfois déplacés. Fait nouveau, des tentes ont été observées dans la combe Maudite. De même la fréquentation de l'abri Vallot a explosé, augmentant les problèmes relatifs à la salubrité de ce lieu.

Perspectives pour la saison 2014

Dans la perspective de la saison 2013, il semble opportun de poursuivre l'effort entrepris par les différents acteurs. Il apparaît cependant important d'analyser ensemble les observations réalisées, afin de prendre en compte les effets induits par les actions de sensibilisation et de chercher à améliorer le dispositif mis en œuvre. Une plus grande coordination des actions et des acteurs doit être un objectif prioritaire pour la saison à venir.

Les efforts de sensibilisation peuvent être poursuivis, notamment au travers du développement d'outils internet qui semblent particulièrement pertinents pour sensibiliser les alpinistes le plus en amont possible. Une étude de fréquentation fine paraît aussi opportune afin de mieux connaître les profils des alpinistes, leurs motivations, niveaux de préparation, de connaissance du milieu, etc. Cela pourrait permettre une projection à moyen terme, afin d'adapter au mieux les méthodes et outils de sensibilisation ou de dissuasion à la réalité de la fréquentation.

Les membres du groupe de travail Mont-Blanc de la Coordination Montagne sont :

- Paul Petzl (Fondation Petzl)
- Philippe Descamps (Fondation Petzl)
- Hervé Bodeau (Fondation Petzl)
- Denis Crabières (SNGM)
- Georges Elzière (FFCAM)
- Fredi Meignan (MW)
- Romain de Lambert (SNAPEC)
- Jean Donnadiou (FFME)
- Christian Trommsdorff (SNGM et GHM)
- Niels Martin et Olivier Obin (Coordination Montagne).

**2.10
Prévention et
accidentologie**

Dans le cadre des Assises de l'Alpinisme, a été proposée l'ouverture d'une réflexion concernant la prévention et l'accidentologie. La Coordination Montagne se propose d'animer un groupe de travail sur cette thématique. Ce groupe se donne pour mission de travailler sur les questions autour de l'accidentologie : secours, assurances ou problèmes juridiques, par exemple. L'objectif de ce groupe est de préserver, de valoriser, et de défendre cette mission de service public. Au besoin, il pourra commanditer des études sur l'accidentologie, ou travailler avec les institutions et les observatoires existants sur cette question. Ce groupe a également pour mission de fournir des

éléments sérieux permettant de déconstruire les représentations sur l'accidentologie, notamment auprès des médias, des politiques ou des assureurs. Une étude sur l'accidentologie a été commanditée par la Fondation Petzl auprès d'une équipe de chercheurs du Réseau Sportsnature.org, membre de la Coordination (Université de Lyon 2). Les premiers résultats seront présentés et discutés lors du 2ème séminaire de la Coordination, en février 2014 à Toulouse. L'objectif sera d'arriver à des positions partagées, à la mutualisation d'outils, et à la définition des besoins en termes de connaissance fine de l'accidentologie en montagne, permettant en fine l'amélioration des actions de prévention.



Coordination Montagne
Maison de la Montagne
3 rue Raoul Blanchard
38000 GRENOBLE - 04 76 51 75 41

Coordination Montagne
Maison du Conseil Général
RD109
05320 LA GRAVE

Coordination Montagne
Forest Activités
25 rue du Forest d'Entrais
05000 GAP

www.coordination-montagne.fr

Merci à nos partenaires 2013

Rhône-Alpes Région

 **Région PACA**


Hautes Alpes
Conseil Général



Les membres de la Coordination Montagne en 2013



coordination montagne
avec ses membres



CEMÉA



club alpin français
Néerlandaise française des clubs alpins et de montagne

